

Bretagne



N° 59

Juin 2017

Bretagne : une région attractive pour les actifs et les retraités

La Bretagne est une région attractive. En 2014, sa population a augmenté de 16 000 personnes du seul fait de son solde migratoire, soit un gain de près de 5 nouveaux habitants pour 1 000 présents. Tous les départements participent à cette attractivité. Les échanges sont nombreux avec les Pays de la Loire et l'Île-de-France. Équilibrés avec la région ligérienne, ils sont par contre très excédentaires avec la région capitale. Comme partout en France, les populations les plus jeunes figurent parmi les plus mobiles, la poursuite d'études et la recherche d'un premier emploi les amenant plus fréquemment à changer de département de résidence. Les jeunes âgés de 20 à 24 ans sont plus nombreux à partir de la Bretagne qu'à s'y installer. C'est le contraire pour les actifs plus âgés et les retraités, avec plus d'arrivées que de départs. Les territoires d'installation diffèrent selon les caractéristiques de la population accueillie. Ainsi, les grandes aires urbaines attirent les actifs, et le littoral, notamment dans le Morbihan, les retraités.

Muriel Cazenave, Insee

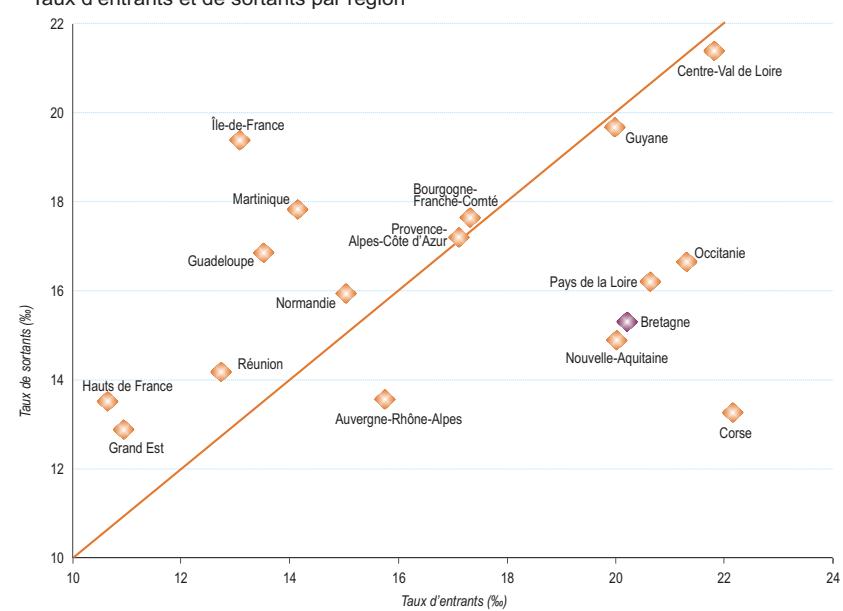
La population bretonne a augmenté de 16 000 personnes en 2014 grâce aux migrations

Au 1^{er} janvier 2014, la Bretagne compte 3 231 000 habitants. En un an, 65 100 personnes en provenance des autres régions françaises sont venues s'installer en Bretagne et 49 200 l'ont quittée pour aller habiter ailleurs en France. La Bretagne apparaît comme une des régions les plus attractives (*figure 1*) : elle présente un taux d'entrants plutôt élevé (20,2 %) et un taux de sortants (*définitions*) plutôt bas (15,3 %).

La Bretagne est ainsi, en termes de migrations, comparable aux régions de la façade atlantique (Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine). Ces trois régions affichent des taux d'entrants et de sortants assez similaires et un solde entrants-sortants largement positif. Du seul fait des migrations, la Bretagne gagne ainsi près de 5 nouveaux habitants pour 1 000 présents. La région reste loin cependant de l'attractivité de la Corse,

1 La Bretagne est une des régions françaises les plus attractives

Taux d'entrants et de sortants par région

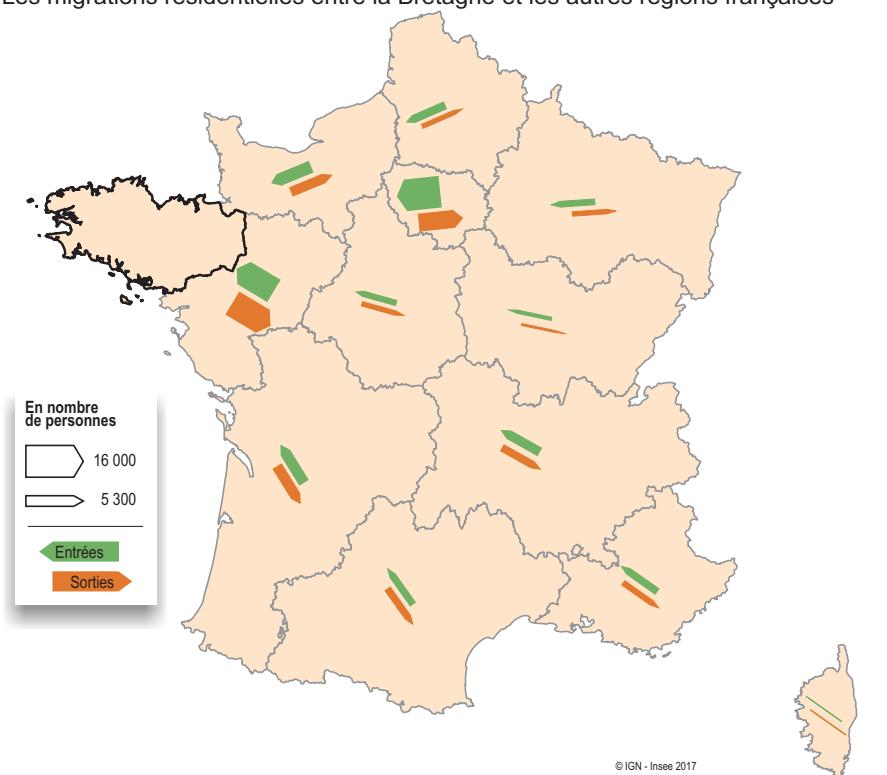


Lecture : les régions situées en dessous du trait orange sont attractives car elles présentent des taux d'entrants supérieurs aux taux de sortants.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

2 Des échanges nombreux avec les régions limitrophes et l'Île-de-France

Les migrations résidentielles entre la Bretagne et les autres régions françaises

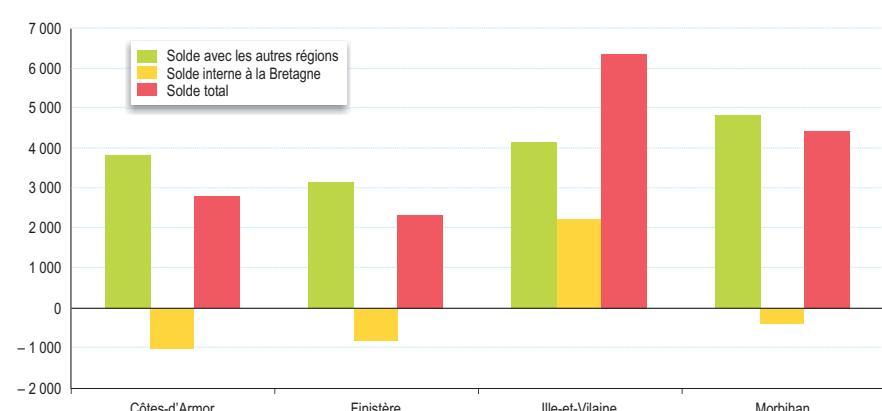


Lecture : en un an, 16 000 personnes se sont installées en Bretagne en provenance d'Île-de-France et 8 500 ont fait le chemin inverse.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

3 Chaque département breton présente un excédent migratoire

Décomposition du solde migratoire par département



Source : Insee, recensement de la population 2014.

laquelle bénéficie d'entrées un peu plus élevées (22,2 %) mais aussi de moindres sorties (13,3 %).

Les mobilités bretonnes sont nombreuses avec les régions voisines, en particulier les Pays de la Loire. Chaque année, 26 000 personnes migrent entre les deux régions, autant dans un sens que dans l'autre (*figure 2*). De même, les échanges avec la Normandie, notamment les entrées, sont un peu plus élevés qu'avec les autres régions

non limitrophes (6 300 entrées pour 4 500 sorties).

La région Île-de-France explique à elle seule presque la moitié de l'excédent migratoire de la Bretagne. En effet, un quart des nouveaux habitants arrive de cette région alors que les départs sont nettement moins nombreux. Par ailleurs, le solde est excédentaire ou quasi nul avec toutes les autres régions françaises.

Tous les départements bretons affichent un excédent migratoire vis-à-vis des autres régions. Le Morbihan est le plus grand bénéficiaire avec une différence de + 4 800 entre les arrivées et les départs, ce qui correspond à un taux de solde migratoire (*definitions*) de 6,6 %. Dans le Finistère, le solde est plus faible : + 3 100, soit un taux de 3,5 %. Malgré un volume d'échanges plus réduit pour les Côtes-d'Armor, ce département est, au regard de sa population, un des plus attractifs vis-à-vis de l'extérieur de la région avec un taux de solde migratoire de + 6,5 %. En effet, les Costarmoricains migrent essentiellement pour aller habiter dans les autres départements bretons (le solde interne à la région est de l'ordre de - 1 000 habitants par an), mais peu pour aller résider hors de la Bretagne (*figure 3*). L'Ille-et-Vilaine capte le plus grand nombre de nouveaux arrivants (25 100, soit 38 % de l'ensemble). Ce département connaît de nombreux mouvements migratoires avec des taux d'entrée et de sortie respectivement de 24,9 % et 20,8 %, dûs à la spécificité des populations accueillies (étudiants notamment). Ce département est par ailleurs le seul à avoir un solde migratoire positif vis-à-vis des autres départements bretons (+ 2 200).

Une région attractive pour les actifs et les seniors

Les mobilités dépendent largement du cycle de vie. Elles se réalisent en premier lieu pour poursuivre des études ou trouver un premier emploi, ensuite à l'occasion d'un changement d'emploi, quelquefois pour trouver un cadre de vie plus agréable ou pour retourner vers sa région de naissance, et, enfin, à l'âge de la retraite.

En Bretagne comme partout en France, ce sont les jeunes qui sont les plus mobiles. Cependant, bien que les 20-24 ans représentent 20 % des nouveaux arrivants, ils appartiennent à la seule tranche d'âge pour laquelle le solde migratoire de la Bretagne avec les autres régions est négatif (- 1 100 personnes) (*figure 4*). Ce déficit est imputable aussi bien aux jeunes actifs (dont certains peuvent partir pour leur premier emploi) qu'aux étudiants.

A contrario, la région est plutôt attractive pour les 25-39 ans (+ 3 600). Cette arrivée de population de jeunes adultes entraîne celle des enfants les accompagnant (+ 3 000 pour les 0-14 ans). La Bretagne attire également les 55 ans ou plus. Elle comptabilise 11 600 nouveaux arrivants par an, soit un taux d'entrée de 11 %, comparable à celui de l'Occitanie et supérieur à celui de la Nouvelle-Aquitaine (9 %). L'excédent migratoire dans cette tranche d'âge en Bretagne est de 6 900 personnes (43,3 % de l'apport migratoire total) alors qu'il est, par

exemple, de 7 900 personnes en Occitanie (31,8 % de l'apport migratoire) et 9 200 en Nouvelle-Aquitaine (27,3 %).

Chez les 55 ans ou plus, l'excédent migratoire est tout particulièrement marqué pour les 60-64 ans, tranche d'âge correspondant aux migrations liées au départ à la retraite.

Plus de départs que d'arrivées d'étudiants

Chaque année, 11 200 jeunes de 16 à 29 ans, détenteurs d'un bac et inscrits dans un établissement d'enseignement, viennent étudier en Bretagne en provenance d'une autre région tandis que 12 100 jeunes Bretons font le chemin inverse (*figure 5*). Ainsi, la Bretagne présente un solde migratoire légèrement déficitaire (- 900 personnes) pour les étudiants. C'est aussi le cas de la plupart des régions françaises, à l'exception toutefois de l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie.

Parmi les 12 100 Bretons allant étudier dans une autre région, 3 700 choisissent pour destination les Pays de la Loire et 2 500 l'Île-de-France. Déficitaire avec ces deux régions (respectivement - 400 et - 700), le solde migratoire de la population étudiante est à l'inverse positif avec la Normandie (+ 400).

L'Ille-et-Vilaine figure parmi les dix départements les plus attractifs pour la population étudiante ce qui s'explique par une offre de formation riche et diversifiée. C'est le seul département breton pour lequel le solde avec les autres régions est positif (+ 600). En particulier, l'aire urbaine de Rennes compte 6 500 étudiants de 16 à 29 ans venant s'installer en Bretagne, soit 58 % de l'ensemble. À l'inverse, elle en perd 5 500 qui quittent l'aire urbaine pour étudier hors de la région. L'aire urbaine de Rennes est, de plus, très attractive pour les étudiants en provenance des autres territoires bretons avec 4 400 entrées pour 1 600 sorties.

Le Morbihan est, au contraire, le département breton le plus déficitaire avec les autres régions pour cette catégorie de population (- 800) en raison, principalement, de sa proximité avec Nantes. L'aire urbaine de Vannes notamment, malgré son université, enregistre un solde négatif avec l'extérieur de la Bretagne (- 300) et faiblement positif avec le reste de la région (+ 100).

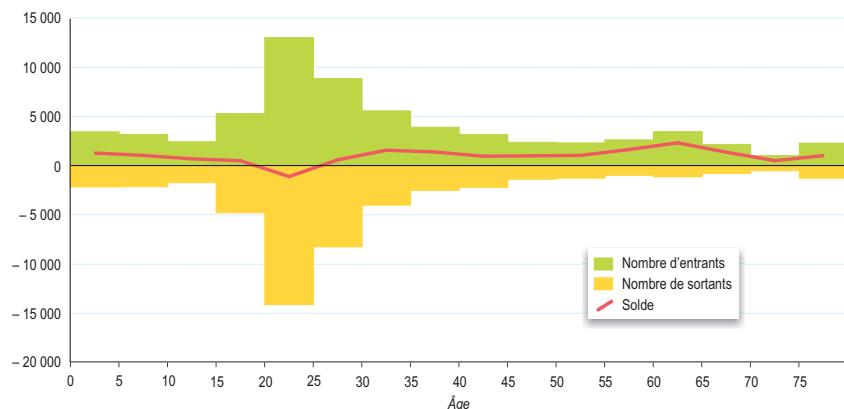
Autre pôle universitaire, Brest accueille dans son aire urbaine des étudiants bretons (+ 1 000) mais celle-ci est déficitaire pour les échanges avec les autres régions (- 300).

Les nouveaux venus travaillent plus souvent dans les grandes aires urbaines

En un an, la région attire 34 500 actifs, dont 24 900 personnes en emploi. Inversement, elle enregistre 28 300 départs, dont 22 100

4 Un déficit migratoire avec les autres régions françaises uniquement pour la tranche d'âge des 20-24 ans

Bilan migratoire par tranche d'âge en Bretagne en 2014



Source : Insee, recensement de la population 2014.

personnes en emploi. Il en ressort un solde positif de 2 800 pour les actifs en emploi et de 3 400 pour les personnes se déclarant au chômage. Cette dernière catégorie peut regrouper des situations très diverses et souvent transitoires. Il peut s'agir, par exemple, du retour d'un jeune après ses études, du conjoint d'un actif occupé ou du conjoint d'un retraité.

Avec un taux de solde migratoire pour les actifs de + 4,2 %, la Bretagne se situe au niveau des Pays de la Loire, légèrement en deçà de la Nouvelle-Aquitaine mais loin derrière la Corse.

Pour les actifs, le solde migratoire est positif à tous les âges sauf pour les plus jeunes (- 700 pour les 20-24 ans). Les mobilités de la population active dans cette tranche d'âge incluent en particulier les départs de jeunes ayant trouvé un emploi dans une autre région (- 1 200) tandis que les jeunes nés en Bretagne et ayant vraisemblablement effectué leurs études hors de la région reviennent en Bretagne en attendant de trouver un emploi (+ 500 pour les chômeurs de 20 à 24 ans).

Le profil des entrées-sorties s'inverse à partir de 25 ans, le solde atteignant son maximum pour les 30-34 ans (+ 1 400). Dans la tranche d'âge des 25-34 ans, un tiers des nouveaux arrivants sont nés en

Bretagne. Cette proportion plus élevée qu'aux autres âges illustre le phénomène de retour vers la région de naissance à l'occasion d'une nouvelle étape dans le cycle de vie.

Tous les départements bretons participent à cette dynamique d'installation de la population active. Le Morbihan bénéficie du solde le plus élevé (+ 2 300 actifs), supérieur à celui de l'Ille-et-Vilaine (+ 1 000), observation à relier aux départs de nombreux étudiants devenus actifs après avoir effectué leurs études dans le pôle universitaire rennais.

Parmi les 24 900 actifs ayant un emploi arrivés en 2014 dans la région, 13 % n'y travaillent pas. Ces derniers rejoignent ainsi le contingent de navetteurs notamment vers les départements limitrophes ou la région parisienne. En particulier, du fait de la proximité du Morbihan avec la Loire-Atlantique, cette proportion monte à 17,2 % des actifs nouvellement installés dans ce département alors qu'ils sont 10,2 % dans les Côtes-d'Armor.

Les actifs venus s'installer et travailler en Bretagne occupent 1,7 % des emplois régionaux. L'aire urbaine de Rennes, de par la nature des emplois proposés (cadres des fonctions métropolitaines notamment), est particulièrement attractive. Elle regroupe

5 Un excédent migratoire de plus de 6 000 personnes pour les actifs

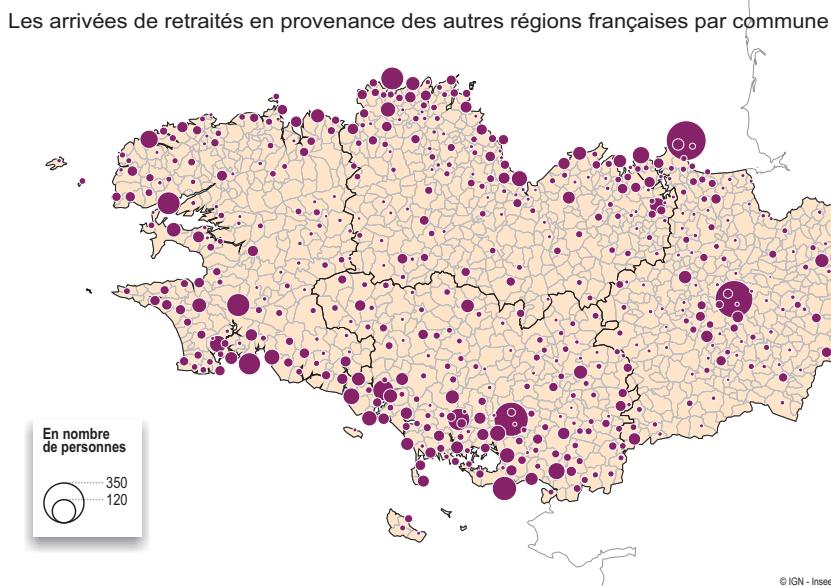
Solde migratoire par catégorie de population

	Entrants		Sortants		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Enfants de 0 à 14 ans	9 060	16,4	6 034	10,9	3 026	5,5
Inscrits dans l'enseignement supérieur	11 197	94,1	12 056	101,3	- 859	- 7,2
Actifs	34 539	23,3	28 254	19,1	6 285	4,2
actifs ayant un emploi	24 931	19,1	22 090	16,9	2 841	2,2
chômeurs	9 608	56,0	6 164	35,9	3 444	20,1
Inactifs	3 435	22,0	2 084	13,4	1 351	8,7
Retraités	8 768	10,9	3 394	4,3	5 374	6,5

NB : certains individus peuvent figurer dans deux catégories.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

Des arrivées de retraités essentiellement le long du littoral



Source : Insee, recensement de la population 2014.

ainsi 31 % des emplois des nouveaux arrivants pour 24 % des emplois régionaux.

Le jeu des migrations augmente aussi le nombre de chômeurs en Bretagne. Parmi les nouveaux arrivants, 9 600, soit 27,8 % d'entre eux, sont au chômage dans l'année suivant leur arrivée, tandis que 6 200 chômeurs sont partis de la région. Les 20-29 ans constituent 43 % des effectifs de chômeurs arrivant en Bretagne.

Le solde des échanges est positif pour toutes les catégories socioprofessionnelles, plus particulièrement pour les ouvriers (+ 1 800) et les professions intermédiaires (+ 1 700). L'attractivité pour les cadres est un peu moindre, en nombre (+ 800) comme au regard des effectifs de cadres déjà implantés dans la région (taux de solde migratoire de + 4,4 % pour les cadres contre + 4,8 % pour les ouvriers).

Les retraités s'installent plus souvent dans le Morbihan

Tous âges confondus, 8 800 retraités viennent s'installer chaque année dans la région pour 3 400 départs, soit un solde positif de 5 400 personnes par an. Pour cette catégorie de population, la Bretagne se situe au deuxième rang des régions françaises avec un taux de solde migratoire égal à + 6,5 %. Parmi les retraités nouvellement arrivés, 3 500 viennent d'Île-de-France. Le solde migratoire est très largement positif (+ 2 900) avec cette région. Il est également positif avec toutes les autres régions, Occitanie exceptée. Le Morbihan est le département brevet le plus attractif pour les retraités. En un an, il en attire 2 900 venus d'autres départements pour 900 départs. Le solde de 2 000 personnes correspond à un taux de solde migratoire de 10 %. Le Morbihan est également

le seul département brevet à présenter un solde migratoire positif vis-à-vis des autres départements de la région. Les Côtes-d'Armor et le Finistère enregistrent pour leur part un solde positif de 1 200 retraités par an. Ce solde est de 900 retraités pour l'Ille-et-Vilaine, qui présente la façade littorale la moins étendue.

Les nouveaux venus représentent 1,1 % de l'ensemble des retraités de la région. Leur choix d'installation accentue la concentration de retraités sur le littoral. En effet, plus de la moitié (53 %) des retraités en provenance des autres régions viennent s'installer sur une commune littorale alors que ces communes n'abritent que 42 % des retraités de la région et 36 % de l'ensemble de la population brevetne (*figure 6*).

Cependant, ces migrations de retraités entre régions ne représentent que 38 % des mobilités avec changement de commune de résidence. La majorité de ces changements se fait ainsi à l'intérieur de la région, voire à l'intérieur d'un même département. À ce titre, les retraités quittent les principales aires urbaines de Bretagne, à l'exception de Lorient, au profit des autres territoires brevetons. Un quart des retraités venus s'installer en Bretagne est natif de la région. Cette proportion ne diffère pas significativement de l'ensemble des nouveaux arrivants. ■

Définitions

Taux d'entrants (en %) : rapport du nombre d'entrants dans la zone à la population moyenne de la zone.

Taux de sortants (en %) : rapport du nombre de sortants de la zone à la population moyenne de la zone.

Taux de solde migratoire (en %) : rapport du solde migratoire annuel moyen (différence entre les entrées et les sorties) à la population moyenne de la zone.

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Olivier Blau

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- En 2014, un quart de la population qui déménage change de département / Christophe Dzikowski, David Lévy ; Insee. - Dans : *Insee Première* ; n° 1654 (2017, juin) - 4 p.
- Les travailleurs qualifiés attirés par les métropoles, les retraités et les touristes plutôt par le littoral / Alain Maillochon et Ludivine Neveu-Cheramy ; Insee. - Dans : *Insee Analyses Bretagne* ; n° 46 (2016, nov.) - 4 p.
- Les migrations des diplômés du supérieur : des échanges importants et globalement déficitaires avec l'Île-de-France et les Pays de la Loire / Isabelle Baudequin et Alain Maillochon ; Insee. - Dans : *Insee Analyses Bretagne* ; n° 23 (2015, juin) - 4 p.

